

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 15
		Révision nr : v2.0
	NITRO Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article
Nom commercial du produit/désignation : Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)
Type de produit : Lead Acid Battery
Synonymes : Sealed lead Acid Battery, Gel battery, maintenance free battery
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Batterie de démarrage.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Données non disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DC-AFAM NV
Venecoweg 22A – De Prijkels E17
B 9810 Nazareth
T +32 (0) 9 243 73 73
F +32 (0) 9 243 73 95
service@dc-afam.com

Nom de l'Entreprise :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro de fax :
Email :

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+352 8002-5500
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 +41 442 51 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement : Danger

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Mentions de danger (CLP) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP) : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P301+P330+P331+P310 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Données de PBT/vPvB : Non applicable . Cet article ne contient ni substances dangereuses ni mélanges dangereux qui pourraient être relâchées, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Article

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Plomb substance de la liste candidate REACH (Lead)	(N° CAS) 7439-92-1 (N° CE) 215-267-0;231-100-4 (N° index CE) 082-014-00-7	65 - 75	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Repr. 1A, H360Df STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Acide sulfurique...%	(N° CAS) 7664-93-9 (N° CE) 231-639-5 (N° index CE) 016-020-00-8 (N° REACH) 01-2119458838-20-0089	~ 5	Skin Corr. 1A, H314
Etain	(N° CAS) 7440-31-5 (N° CE) 231-141-8	< 0,5	Non classé
Calcium	(N° CAS) 7440-70-2 (N° CE) 231-179-5 (N° index CE) 020-001-00-X	< 0,1	Water-react. 2, H261

Limites de concentration spécifiques:

Nom de la substance	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Acide sulfurique...%	(N° CAS) 7664-93-9 (N° CE) 231-639-5 (N° index CE) 016-020-00-8 (N° REACH) 01-2119458838-20-0089	(5 =<C < 15) Eye Irrit. 2, H319 (5 =<C < 15) Skin Irrit. 2, H315 (C >= 15) Skin Corr. 1A, H314

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils supplémentaires	: Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir également rubrique 8 . Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.
Contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	: Appeler immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Néant dans des conditions normales de traitement. L'inhalation de fumées ou de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. (Electrolyte).
Contact avec la peau	: Néant dans des conditions normales de traitement. Peut provoquer une irritation de la peau. Brûlures . (Electrolyte).
Contact avec les yeux	: Néant dans des conditions normales de traitement. Peut provoquer une irritation des yeux. Brûlures . (Electrolyte).
Ingestion	: Néant dans des conditions normales de traitement. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal . (Electrolyte).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: poudre chimique sèche. Classe de feu B. Sable sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques	: Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.
Danger d'explosion	: Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Oxydes métalliques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Equipement spécial de protection en cas d'incendie. Lunettes. Vêtements de protection. Gants.
---	--

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pour les non-secouristes : Veiller à une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Référence à d'autres rubriques 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Déconnecter la batterie avant de travailler sur ou à proximité de toute pièce du système électrique du véhicule. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.... Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles. Éviter le choc et le frottement.

Mesures d'hygiène : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. se laver les mains et le visage avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Maintenir une bonne hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Voir liste détaillée des matériaux incompatibles en rubrique 10 Stabilité/Réactivité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à température ambiante. Protéger de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'abri de la chaleur. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter le choc et le frottement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Plomb (7439-92-1)		
Autriche	MAK (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable fraction)
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	0,4 mg/m ³ (inhalable fraction)
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	0,15 mg/m ³



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 15

Révision nr : v2.0

Date d'émission :
06/02/2019

**Nitro Lead Acid Battery (Acid
package seperately)**

Remplace la fiche : v1.0
11/09/2015

Plomb (7439-92-1)

Chypre	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (dust, fume and powder)
Estonie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (total dust) 0,05 mg/m ³ (respirable dust)
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (all works)
France	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (restrictive limit)
Allemagne	TRGS 903 Biological limit value	300 µg/l Parameter: Lead - Medium: whole blood - Sampling time: no restriction (women age below 45 years) 400 µg/l Parameter: Lead - Medium: whole blood - Sampling time: no restriction
Gibraltar	8h mg/m ³	0,15 mg/m ³
Grèce	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Hongrie	AK-érték	0,15 mg/m ³
Irlande	OEL (8 hours ref) (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Irlande	OEL (15 min ref) (mg/m ³)	0,45 mg/m ³ (calculated)
Italie	OEL TWA (mg/m ³)	0,075 mg/m ³
Lettonie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Lituanie	IPRV (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,07 mg/m ³ (respirable fraction)
Luxembourg	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Pologne	NDS (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (inhalable fraction)
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (mandatory indicative limit value)
Roumanie	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Slovaquie	NPHV (priemerná) (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,5 mg/m ³ (respirable fraction)
Slovénie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable fraction)
Slovénie	OEL STEL (mg/m ³)	0,4 mg/m ³ (inhalable fraction)
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Suède	nivågränsvärde (NVG) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable dust) 0,05 mg/m ³ (respirable dust)
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	0,45 mg/m ³ (calculated)
Norvège	Grenseverdier (AN) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (dust and fume)
Norvège	Grenseverdier (Korttidsverdi) (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (value calculated-dust and fume)
Suisse	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable dust)
Suisse	VLE(mg/m ³)	0,8 mg/m ³ (inhalable dust)
Australie	TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (dust and fume)
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
USA - IDLH	US IDLH (mg/m ³)	100 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	50 µg/m ³



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 15

Révision nr : v2.0

Date d'émission :
06/02/2019

Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)

Remplace la fiche : v1.0
11/09/2015

Etain (7440-31-5)

Autriche	MAK (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	4 mg/m ³ (inhalable fraction)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	2 mg/m ³
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ 2 mg/m ³
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	2 mg/m ³
Chypre	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	2 mg/m ³
Grèce	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Irlande	OEL (8 hours ref) (mg/m ³)	2 mg/m ³
Irlande	OEL (15 min ref) (mg/m ³)	6 mg/m ³ (calculated)
Malte	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Pologne	NDS (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Slovénie	OEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (applies to organic compounds- inhalable fraction) 2 mg/m ³ (applies to inorganic compounds)
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	2 mg/m ³
Suède	nivågränsvärde (NVG) (mg/m ³)	2 mg/m ³ (inhalable dust)
Australie	TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	2 mg/m ³
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
USA - IDLH	US IDLH (mg/m ³)	100 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	2 mg/m ³

Acide sulfurique...% (7664-93-9)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (taking into account potential limitations and interferences which take place in the presence of other Sulphur compounds-mist)
Autriche	MAK (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (corresponds to 0.05 mg/m ³ Thoracic-inhalable fraction)
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	0,2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	0,2 mg/m ³
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Chypre	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (vapor)
République Tchèque	Expoziční limity (PEL) (mg/m ³)	1 mg/m ³ 0,05 mg/m ³ (concentrated-mist)
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (thoracic fraction-mist)
Estonie	OEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³ (particles that reach the upper respiratory tract)
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (thoracic fraction)
Finlande	HTP-arvo (15 min)	0,1 mg/m ³ (thoracic fraction)
France	VME (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (thoracic fraction)
France	VLE(mg/m ³)	3 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed-inhalable fraction)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 15

Révision nr : v2.0

Date d'émission :
06/02/2019

Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)

Remplace la fiche : v1.0
11/09/2015

Acide sulfurique...% (7664-93-9)

Gibraltar	8h mg/m ³	0,05 mg/m ³ (when selecting an appropriate exposure monitoring method, account should be taken of potential limitations and interferences that may arise in the presence of other sulphur compounds-thoracic fraction)
Grèce	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (mist)
Hongrie	AK-érték	0,05 mg/m ³
Irlande	OEL (8 hours ref) (ppm)	0,05 ppm
Irlande	OEL (15 min ref) (ppm)	0,15 ppm (calculated)
Italie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (When choosing a suitable method for monitoring exposure should take into account potential constraints and interactions that may occur in the presence of other sulfur compounds, respirable fraction-thoracic fraction, mist)
Lettonie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (by choosing an appropriate exposure monitoring method there should be taken into account possible restrictions and the impact which could be caused by the presence of other Sulfur components-fog, which is defined as the thoracic fraction)
Lituanie	IPRV (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (vapor)
Lituanie	TPRV (mg/m ³)	3 mg/m ³ (fog-vapor)
Luxembourg	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Malte	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (mist)
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (defined as thoracic fraction-mist)
Pologne	NDS (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (thoracic fraction)
Portugal	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (thoracic fraction-mist)
Roumanie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (when selecting an appropriate exposure monitoring method there should be taken in account the potential limitations and interferences that may arise because of other Sulfur compounds presence)
Slovaquie	NPHV (priemerná) (mg/m ³)	0,05 mg/m ³
Slovénie	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (inhalable fraction, fog)
Espagne	VLA-ED (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (indicative limit value-mist)
Suède	nivågränsvärde (NVG) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable fraction)
Suède	kortidsvärde (KTV) (mg/m ³)	0,2 mg/m ³ (inhalable fraction)
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³ (mist)
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ (calculated-mist)
Norvège	Grenseverdier (AN) (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (thoracic fraction)
Norvège	Grenseverdier (Korttidsverdi) (mg/m ³)	0,3 mg/m ³ (value calculated-thoracic fraction)
Suisse	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (inhalable dust)
Suisse	VLE(mg/m ³)	0,2 mg/m ³ (inhalable dust)
Australie	TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
Australie	STEL (mg/m ³)	3 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	3 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	1 mg/m ³

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Acide sulfurique...% (7664-93-9)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,2 mg/m ³
USA - IDLH	US IDLH (mg/m ³)	15 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	1 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1 mg/m ³

Indications complémentaires : Mesure de la concentration dans l'air. Contrôle et mesure de l'exposition individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition : Voir également rubrique 7 .

Protection des mains : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Gants de protection (EN 374) - NBR (Caoutchouc nitrile) . La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.

Protection des yeux : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Lunettes de sécurité (EN 166)

Protection du corps : Non requise dans les conditions d'emploi normales

Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Masque complet (EN 136). Demi-masque (DIN EN 140). Type de filtre: AP (EN141).

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Apparence	: Unité. Hermétiquement scellé.
Couleur	: black case & blue lid.
Odeur	: Aucun(e).
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Données non disponibles
Point de fusion/point de congélation	: Non applicable
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Données non disponibles
Température de décomposition	: Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur	: Données non disponibles

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Données non disponibles
Viscosité, cinématique	: Données non disponibles
Viscosité, dynamique	: Données non disponibles
Propriétés explosives	: Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Données non disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Référence à d'autres rubriques: 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Données non disponibles

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'abri de la chaleur. Éviter le choc et le frottement. Voir également rubrique 7 : Manipulation et stockage .

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides. Eau. Voir également rubrique 7 .

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales. Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. Oxydes de cuivre. oxydes de métaux, ... Référence à d'autres rubriques 5.2.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Article: Non applicable)

Etain (7440-31-5)	
DL50/orale/rat	700 mg/kg
Acide sulfurique...% (7664-93-9)	
DL50/orale/rat	2140 mg/kg de poids corporel
CL50, Inhalation, Rat	375 mg/m ³
CL50, 4h, Inhalation, souris	0.85 mg/l
CL50, 8h, Inhalation, souris	0.6 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Article: Non applicable)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Article: Non applicable)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Article: Non applicable)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Article: Non applicable)
Cancérogénicité	: Non classé (Article: Non applicable)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Article: Non applicable)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Article: Non applicable)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé (Article: Non applicable)

Acide sulfurique...% (7664-93-9)	
LOAEC, 28d, Inhalation, Rat	0.3 mg/m ³

Danger par aspiration : Non classé (Article: Non applicable)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propriétés environnementales : Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Plomb (7439-92-1)	
CL50 poisson 1	0,44 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [semi-static])
CE50 Daphnies 1	600 µg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CL50 poissons 2	1,17 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])

Acide sulfurique...% (7664-93-9)	
CL50 poisson 1	16 mg/l (96h)
CL50 autres organismes aquatiques 1	100 mg/l Invertébrés.
CE50 autres organismes aquatiques 1	100 mg/l Invertébrés.
NOEC (informations complémentaires)	NOEC, Poisson : 0.025 mg/L NOEC, Invertébrés. : 0.15 mg/L NOEC, algues : 100 mg/L (Eau douce)

12.2. Persistance et dégradabilité

NitroLead Acid Battery (Acid package seperately)	
Persistance et dégradabilité	Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NitroLead Acid Battery (Acid package seperately)	
Potentiel de bioaccumulation	Données non disponibles.
Acide sulfurique...% (7664-93-9)	
BCF poissons 1	(no bioaccumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

NitroLead Acid Battery (Acid package seperately)	
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NitroLead Acid Battery (Acid package seperately)	
Résultats de l'évaluation PBT	Non applicable.
ingrédient	
Plomb (7439-92-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Pas d'information disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas percer ou incinérer.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: autres piles et accumulateurs
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
2796	2796	2796	2796	2796
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS	ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS	Battery fluid, acid	ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS	ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS
Description document de transport				
UN 2796 ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS, 8, II, (E)	UN 2796 ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS, 8, II	UN 2796 Battery fluid, acid, 8, II	UN 2796 ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS, 8, II	UN 2796 ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS, 8, II
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
8	8	8	8	8
				
14.4. Groupe d'emballage				
II	II	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C1
Quantités limitées (ADR) : 1I
Quantités exceptées (ADR) : E2
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T8
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2
Code-citerne (ADR) : L4BN

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 12 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code danger (code Kemler) : 80
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels : E
Code EAC : 2R

- Transport maritime

Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B20
Instructions pour citernes (IMDG) : T8
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP2
N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-B
Catégorie de chargement (IMDG) : B
Propriétés et observations (IMDG) : Colourless liquid, mixture not exceeding 1.405 relative density. Highly corrosive to most metals. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y840
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 851
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 855
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L
Code ERG (IATA) : 8L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C1
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T
Equipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C1
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 13 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02
 Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP15
 Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T8
 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP2
 Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BN
 Catégorie de transport (RID) : 2
 Colis express (RID) : CE6
 Numéro d'identification du danger (RID) : 80

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Code: IBC : Applicable.
 Nom IBC du produit : Sulphuric acid
 Type de bateau : Type 3
 Catégorie de pollution : Y

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Contient une ou plusieurs substances de la liste des substances candidates de REACH à une concentration supérieure à 0,1 % : Lead (EC 215-267-0;231-100-4, CAS 7439-92-1)

15.1.2. Directives nationales

France
 Installations classées :
 Non applicable

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé
 SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
 NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Plomb est listé
 NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Plomb est listé
 NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Plomb est listé

Danemark

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 14 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange

Acide sulfurique...%

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
IATA = Association internationale du transport aérien
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
EC50 = Concentration effective médiane
LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
TLV = Valeurs seuil
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
STEL = Valeur limite à court terme
persistante, bioaccumalable et toxique
vPvB = très persistante et très bioaccumulable (tPtB).
WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées : SDS Fabricant/fournisseur, LOLI, European chemicals Agency. dans la fiche

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques. Les manipulations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié et autorisé.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux en milieu aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1A
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 15 / 15
		Révision nr : v2.0
	Nitro Lead Acid Battery (Acid package seperately)	Date d'émission : 06/02/2019
		Remplace la fiche : v1.0 11/09/2015

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.